

15 mai ▶ 15 décembre*

*avec interruption au mois d'août

// Novembre 2013 • N°75

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



Bertrand Pancher

Député de la 1^{ère} circonscription de la Meuse depuis 2007, Bertrand Pancher est membre de la Commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale qui auditionne et suit de manière régulière les acteurs de la filière énergétique. Le député de la Meuse a été co-rapporteur des lois d'orientation Grenelle I et II, qui traduisent les engagements du Grenelle de l'Environnement. Bertrand Pancher est également président de l'association « Décider Ensemble » dont il est l'un des initiateurs qui a pour finalité de développer la culture de la concertation et de la décision partagée en France. Il a d'ailleurs remis en janvier 2012 un rapport à la Présidence de la République apportant 23 propositions sur la gouvernance environnementale destinées à mieux associer les citoyens à la concertation et aux décisions publiques.

contact //

Bertrand Pancher

Adresse : Permanence
parlementaire, 12 rue Jean Errard,
55000 BAR LE DUC

Courriel :

bpancher.depute@orange.fr

Site : Bertrandpancher.com

« UN DÉVELOPPEMENT QUI DOIT D'ABORD BÉNÉFICIER AUX MEUSIENS ET HAUT-MARNAIS. »

// Un afflux d'emplois inédit dans le sud de la Meuse.

Récemment, l'Andra a affiné les chiffres relatifs aux créations d'emplois liés à l'implantation du projet Cigéo, d'ailleurs relayés dans ma lettre mensuelle destinées aux Meusiens. Trois phases vont rythmer la montée en puissance du projet :

- Une phase de travaux préparatoire (2016-2018) ;
- Une phase de construction initiale (2019-2025) ;
- Une phase d'exploitation à partir de 2025.

Ainsi, ces travaux mobiliseront entre 1 300 et 2 300 emplois à travers 6 types d'emplois : fonctions de direction, fonctions de pilotage de la construction, fonctions supports, fonctions de qualité, sûreté, santé et environnement et radioprotection, des fonctions de production, ainsi que des fonctions d'interface. Des emplois qui apporteront un dynamisme sur le territoire.

Dès 2019, ce sont environ 1 600 personnes qui débiteront le chantier de construction, et qui en période de pointe devraient atteindre 2 500 personnes avec un effectif composé à 80 % d'ouvriers. Il est à souligner que ces emplois sont directement conditionnés aux entreprises qui seront sélectionnées à l'issue des appels d'offres. Les différents secteurs professionnels Meusiens doivent impérativement et rapidement s'organiser. ■

// Une nécessaire montée en compétence des entreprises locales.

Depuis 2006, des programmes ont été créés pour accompagner l'indispensable montée en compétence des entreprises locales pour répondre aux marchés du secteur du nucléaire, ce qui a permis l'implantation de plusieurs unités logistiques et d'archivages comme la plate-forme EDF à Velaines et la plate-forme d'archivage d'AREVA à Houdelaincourt. L'association « Energic ST 52-55 » est un modèle en la matière puisqu'elle permet de répondre aux difficultés que rencontrent les entreprises locales face aux appels d'offre des entreprises du secteur électronucléaire. Ainsi, des PME de petites tailles peuvent travailler avec

des géants, l'occasion pour les petits d'apprendre à travailler avec les grands et aussi de permettre aux grands d'appréhender les difficultés rencontrées par les petites entreprises. La chambre des métiers de la Meuse a d'ailleurs lancé une initiative en la matière qui est à souligner et qui va permettre de construire des regroupements de PME permettant de mutualiser moyens et connaissances pour ouvrir aux entreprises Meusiennes de nouvelles opportunités en Meuse, mais aussi dans le reste de la France. ■

// Un plus grand engagement des entreprises sur le territoire.

Depuis 2006, les producteurs de déchets ont injecté des sommes non négligeables sur les territoires Meusien et Haut-Marnais, et donc dans les économies locales. Un décompte précis et objectif devra être réalisé pour mesurer l'impact réel sur le territoire car l'effet de levier sur l'économie n'apparaît pas toujours nettement ou aussi rapidement qu'on le souhaiterait. Les élus et la population

ont accepté des risques, et les résultats doivent être à la hauteur des engagements pris avec les producteurs de déchets. Il nous faut répondre à une attente forte qui se cristallise autour de la capacité de notre territoire à capitaliser sur les retombées économiques alors même qu'il en subira directement les contraintes. ■

// Développer la formation : un réel discours vers la jeunesse.

Axe souvent oublié, la formation est un défi que notre territoire doit relever et Cigéo est en cela l'opportunité d'adresser aux jeunes Meusiens un discours d'espoir. Alors que ces derniers sont les plus touchés par le chômage de masse qui touche notre pays, Cigéo et les entreprises productrices de déchets nucléaires doivent apporter une plus forte contribution dans le domaine. C'est d'ailleurs ce que j'ai sollicité auprès de la Direction du groupe EDF. Ces derniers soutiennent déjà certaines initiatives pour fournir aux entreprises locales une main d'œuvre de qualité comme au lycée Ligier Richier de Bar

le Duc, mais il faut aller encore plus loin. Cigéo a déjà un rayonnement international qu'il nous faut capitaliser dans la formation et développer le génie minier, le génie nucléaire et environnemental. De la même manière, ce projet est l'occasion pour la Meuse de devenir une référence en matière de formation sur la sécurité et la radioprotection. **Une occasion non seulement de fixer notre jeunesse dans le département mais également d'amener la jeunesse internationale sur notre territoire grâce à notre savoir-faire.** ■

// Développer les services d'accueil sur le territoire de la Meuse.

Le projet Cigéo pourrait être une chance pour notre territoire si les habitants sont convaincus que la sécurité est optimale mais aussi à condition de le rendre également attractif. De nouvelles populations vont se fixer sur notre territoire, mais cela exige de notre part un effort en termes d'accueil, de services et de logement, sous peine de voir ces nouvelles populations migrer vers des grandes métropoles régionales. Notre territoire possède des caractéristiques recherchées de verdure, de prix de logement et d'une architecture attractifs. Il nous faut faire

un effort sur la réhabilitation des logements notamment sur la protection thermique et énergétique. Les autres services tels que l'éducation, la santé, la culture doivent être également renforcés pour proposer un projet crédible d'accueil. Le choix de vie des ménages ne doit pas être conditionné aux carences de nos territoires mais plutôt à son dynamisme. Pour cela, l'équipement en matière de téléphonie mobile et de réseau internet doit être développé et renforcé. ■

// Un développement des infrastructures de communication et de transport.

Notre territoire souffre d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviales perfectibles, les réseaux de transport doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière. D'abord, le bon sens voudrait que le rail soit privilégié dans le transport des futurs colis que Cigéo va accueillir. Celui-ci, sera complété par un renforcement du secteur routier avec une nouvelle liaison avec la RN4 pour laquelle une attention particulière aux nuisances devra être portée. Par ailleurs, il est impératif de renforcer et aménager l'acheminement des salariés qui vont devoir se rendre sur le site, et qui en l'état actuel des choses peut poser des problèmes. Il semblerait d'ailleurs opportun de réfléchir à la mise en place de solutions de transport public et collectif permettant d'atteindre le site pour les Haut-Marnais et les Meusiens.

// Un environnement à protéger.

Il va de soi que toute implantation industrielle a un effet sur l'environnement. Le projet Cigéo n'est pas vraiment une implantation industrielle traditionnelle et il faut apporter un soin particulier au suivi des pollutions et à l'intégration

Dans toutes ces conditions je propose que la question des moyens alloués aux territoires de proximité et à tout le bassin de vie soit clairement posée. La crainte pour toutes les communes du bassin économique de Cigéo est de ne pas pouvoir anticiper ces défis faute de moyens financiers clairement affectés. Les populations n'auraient alors que les inconvénients en terme d'image sans bénéficier des retombées économiques importantes pour leurs avenir. Je suggère que l'expression « ressources équitables directement au profit des collectivités du bassin de vie » soit reprise. ■

paysagère des installations. Aussi, il est important que les responsables locaux mais également les citoyens soient intégrés dans la gouvernance générale de l'implantation du site. ■

